



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 23 novembre 2020 à 17h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 17 novembre 2020 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Annie Costa-Nivaggioli, Aurélia Massei, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Marine Ponzevera, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Caroline Corticchiato et Paul Mancini à Alexandre Farina, Stéphane Vannucci et Pierre-Laurent Audisio à Laurent Marcangeli, Rose-Marie Ottavy-Sarrola et Isabelle Falchi à Annie Costa-Nivaggioli, Jacques Billard et Marie-Françoise Gaffory Fau à Charles Voglimacci, Jean-Pierre Aresu et Annie Sichi à Nicole Ottavy, Christophe Mondoloni à Marine Schinto, Dominique Carlotti et Jean-Pierre Sollacaro à Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Danielle Flamencourt et Camille Bernard à Simone Guerrini, Marie-Noëlle Nadal et Jean-François Luccioni à Pierre Pugliesi, Philippe Kervella et Alain Nicolai à Stéphane Sbraggia, David Frau à Marine Ponzevera, Christian Bacci et Muriel Piera à Aurélia Massei, Sébastien Deliperi à Basiliu Moretti, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon à Vanina Angelini-Buresi, Jean-François Casalta à Julia Tiberi

Etaient absents :

Isabelle Jeanne, Christelle Combette, Laetitia Maroccu, Emmanuelle Villanova

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	19
Quorum :	16

Le quorum étant atteint, Marine Schinto est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20201130-2020_297-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2020

Affichage : 01/12/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 23 novembre 2020

Délibération N°2020/297

Demande de financement ITI pour l'acquisition, l'installation et la gestion d'un dispositif permettant de connaître en temps réel les disponibilités de stationnement dans les quartiers prioritaires, sur l'axe ABBATUCCI-MEZZANA

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

En tant que capitale administrative de la Corse, le Pays Ajaccien et Ajaccio en particulier accueillent la grande majorité des emplois de la microrégion et les problèmes de circulation et de stationnement qui l'accompagnent.

En 2016, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien a lancé le projet CAPA MOVE pour mesurer et informer sur les conditions de circulation des principales routes du territoire. Articulé autour de plusieurs actions, CAPA MOVE est né d'une volonté d'apporter des informations aux usagers afin qu'ils soient en mesure de prendre des décisions en découlant (trajet alternatif lorsque cela est possible, report de déplacements, ...).

Véritablement plébiscité par les usagers, il convient aujourd'hui d'en poursuivre son évolution, en proposant encore de nouvelles fonctionnalités permettant de faciliter le quotidien des usagers, et d'y intégrer différents volets « stationnement » et « mobilités douces ».

Après l'intégration d'informations issues de plusieurs dizaines de capteurs répartis sur le territoire, la mise en place de panneaux d'informations le long de certains axes routiers, l'intégration des informations relatives aux transports urbains, il convient maintenant de compléter les informations en donnant à l'utilisateur l'information sur la disponibilité de places de stationnements. Ces données ont une double vocation, la première étant d'informer les usagers sur les différentes thématiques du projet « circulation », « transport urbain », ... tout en permettant de générer des données utiles aux services opérationnels afin de mieux appréhender le fonctionnement de notre territoire pour proposer des solutions aux problématiques rencontrées, et ce à travers notamment la constitution des divers schémas d'orientation (Plan de Déplacement Urbain, Plan de Circulation, PCRT, ...).

On peut affirmer que CAPA MOVE poursuit dès lors deux objectifs qui s'inscrivent pleinement dans la construction d'une smart city et plus largement d'une smart aggro :

Permettre aux automobilistes d'adapter leurs déplacements en fonction de la situation réelle du trafic et d'éviter autant que possible de rester bloqués dans les bouchons,
Permettre à la ville d'Ajaccio et à la CAPA de mieux comprendre les problématiques de circulation afin de mieux définir et adapter leurs politiques d'aménagement, de transport, de stationnement et de mobilité.

Objectif de l'opération

L'objectif est de déployer divers capteurs sur les espaces de stationnement, qu'ils soient clos (type parking) ou de surface le long des axes routiers urbains.

Les automobilistes pourront ainsi connaître en temps réel, le nombre de places disponibles sur les secteurs du territoire dans lesquels ils doivent se rendre.

Plusieurs technologies permettront de faire remonter ces informations, telles que des capteurs au sol ou des caméras.

Planning prévisionnel du projet

Le planning prévisionnel a été réalisé à partir du DQE fourni par ORANGE dans le cadre du marché en cours. Les estimations listées ci-dessous sont donc très proches de la réalité.

Année	2021	2022
Montant HT	100 000,00 €	75 000,00 €
Montant TVA	20 000,00 €	15 000,00 €
Montant TTC	120 000,00 €	90 000,00 €

Les montants des aides sollicitées correspondent à 50 % du montant hors taxe des dépenses réalisées.

Le financement de cette opération se fera donc de la manière suivante :

- PO FEDER via l'ITI : 87 500,00 € HT, soit 50 %
- Autofinancement Mairie d'Ajaccio : 87 500,00 € HT, soit 50 %.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver le plan de financement ainsi présenté,

D'autoriser le Maire à solliciter une demande d'aide dans le cadre de l'ITI

D'autoriser le Maire à signer tous les actes et documents se référant à cette affaire.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Madame Marie-Antoinette SANTONI-BRUNELLI, conseillère municipale déléguée

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi d'Orientation 92-125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

Vu la Loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 novembre 2020,

APPROUVE

le plan de financement ainsi présenté,

AUTORISE

le Maire à solliciter une demande d'aide dans le cadre de l'ITI

AUTORISE

le Maire à signer tous les actes et documents se référant à cette affaire.

VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Ajaccio. The stamp contains the text "MAIRIE D'AJACCIO" at the top and "2009 AJACCIO" at the bottom. In the center is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a banner. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Laurent Marcangeli".A simple horizontal blue line drawn across the page.